



Syntaxe et effets sémantiques dans le discours : le cas du président de la république de Côte d'Ivoire dans sa visite d'Etat dans la région du N'ZI

N'Dri Maurice KOUASSI

Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

nd_mauri@yahoo.fr

Résumé : La politique de développement du président de la république embrasse nécessairement la cohésion, la paix et la stabilité, sans lesquels aucun développement durable ne peut s'établir. Ainsi, dans un processus d'assignation de sens de son discours, le président, dans une argumentation persuasive, a su amener les populations de sa région natale à se projeter avec lui dans un développement qui allie à la fois la paix et la stabilité. D'un point de vue strictement énonciatif et pragmatique, le président use adroitement de l'image de soi (Ethos) pour caractériser les faits et les actions de développement. Les énoncés performatifs abondamment utilisés dans son discours constituent à n'en point douter une force argumentative réelle pour convaincre son auditoire. Les résultats de sa pratique discursive en termes de développement sont tangibles devant une population fortement mobilisée pour la circonstance. En un mot, le discours du président de la république dans la visite d'Etat de la région du N'ZI a atteint ses objectifs.

Mots-clés : Discours-énonciation-subjectivité-éthos- argumentation.

Abstract : The development policy of the President of the Republic necessarily embraces cohesion, peace and stability, without which no sustainable development can be established. Thus, in a process of assigning meaning to his speech, the President, in a persuasive argument, has been able to bring the populations of his native region to project themselves with him into a development that combines both peace and stability. From a strictly enunciative and pragmatic point of view, the President skillfully uses self-image (Ethos) to characterize the facts and development actions. The performative statements used extensively in his speech undoubtedly constitute a real argumentative force in convincing his audience. The results of his discursive practice in terms of development are tangible in front of a population that is highly mobilized for the occasion. In a word, the speech of the President of the Republic in the State visit of the N'ZI region has achieved its objectives.

Keywords: Discourse - enunciation - subjectivity - ethos - argumentation.

Introduction

Au-delà de l'examen des moyens de l'énonciation et de ses marques tangibles dans un texte, l'étude de sa texture permet de mettre au jour son hétérogénéité foncière. Les recherches de M. Bakhtine (2014 :49) sur le dialogisme ont montré l'importance de la problématique de l'altérité qui se trouve au principe de toute expression verbale. Le discours n'est donc pas seulement une entité homogène mais, au sens propre, une réalité « altérée » (traversée par la présence de l'autre qui mine son unité de surface). Pour T. Todorov, (1981 : 98) « le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense ». A l'instar de toutes les régions de la Côte d'Ivoire, la région du N'ZI a reçu le

président de la république, son Excellence Alassane Ouattara les 25, 26, 27 et 28 Septembre 2019. Cette région constitue la 29^{ème} étape de la tournée du président depuis l'entame des visites d'Etat. La Région du N'ZI comprend cinq sous-préfectures dont le chef-lieu est la ville de DIMBOKRO, avec une population estimée à environ 180.000 habitants. Cette ville est par ailleurs la ville natale de l'illustre hôte. La région est profondément plongée dans une paupérisation sans précédent. Elle a été déclarée zone sinistrée depuis 1973, après son effervescence de boucle du cacao qui a contribué à la construction de la Côte d'Ivoire moderne, aux lendemains des indépendances. En un mot, la région du N'ZI a beaucoup soif de développement. La visite du chef de l'Etat est donc très attendue avec des attentes et des doléances multiples des populations. De telles rencontres sont minutieusement préparées, avec des discours qui embrassent les attentes des uns et des autres. Dans le présent article, seul le discours du président de la république sera analysé aux plans discursif, syntaxique et sémantique. Ainsi, face à une population qui a tant souffert, le président arrive comme « un messie » pour soulager sa population. Le discours, en la matière, est fortement attendu. Alors, quels sont les effets sémantiques induits du discours du chef de l'Etat sur la population du N'ZI ? Quelles sont les attentes discursives au plan économique pour la région ? L'expression verbale discursive a-t-elle atteint ses objectifs ? Qu'en est-il en fin de compte de l'image de soi du président de la république dans son discours ?

0.1-Problématique et cadre théorique

Notre démarche consiste dans cet article à étudier les modalités syntaxico-sémantiques et la portée énonciative subjective du discours du président de la république dans sa région natale.

Retrouvant certains aspects de la perspective de Benveniste Emile, l'analyse du discours vise non pas seulement ce que dit un texte, mais la façon dont il le dit. Et ce fait n'est réalisable qu'à travers deux perspectives indissociables de l'analyse de discours à savoir : l'étude des énoncés réalisés, constitués en corpus et de la théorie du discours visant à établir des règles régissant des séquences potentielles de phrase. L'image du tenant du discours apparaît nécessairement dans le discours par le choix des outils linguistiques convoqués à cet effet.

Appelé encore ETHOS (du grec), nous appréhendons ce concept sous l'angle des sciences du discours. Dans le cadre de sa théorie de l'énonciation, Benveniste remet « à l'honneur une notion de l'Ethos située dans les limites du discours et ne concevant de mœurs, oratoires que verbales », tel que proposé par (Amossy 1999 : 64). Cette théorie s'intéresse à la question de la subjectivité dans le langage, c'est-à-dire à la capacité qu'a un sujet d'être « je » dans son texte, de laisser ses traces personnelles dans ce qu'il dit, ou de s'y inscrire. Tout orateur

par ailleurs, qui se livre à un exercice d'échange communicatif au sujet d'une question donnée, ouvre de facto la voie à une possible contradiction, à une objection contre son propre point de vue, son analyse personnelle. Dans un tel cadre dialectique, seule la force des arguments finit par l'emporter. Dans ces conditions, l'entreprise de séduction convoque jusqu'à la personnalité même de l'orateur pour atteindre son but : son statut social, l'opinion établie à son sujet (mauvaise ou bonne), la conscience de cette opinion publique du N'ZI sur sa personne. A ce stade, nous pouvons nous interroger : comment Ethos et posture énonciative deviennent-ils des moyens opérationnels de l'argumentation dans le discours du président Alassane Ouattara dans le processus du développement économique de la région du N'ZI ? Le président a-t-il la pleine conscience de la réaction de la population de cette région, huit ans après son accession à la magistrature suprême ? Lui, qui, du reste se réclame fils de cette région qui l'a vu naître en 1942 ? Notre méthodologie nous amène à présenter le discours de l'illustre hôte pour la circonstance et d'en faire un décryptage pour en relever l'image de soi et la portée discursive dans ses dimensions sémantique, énonciative et pragmatique. Nous précisons à toute fin utile et pour les besoins de l'analyse que, seul le discours du meeting final tenu au stade SAMBA AMBROISE de Dimbokro, le 28 Septembre 2019, sera notre corpus d'analyse. Il se présente sous forme d'une interview devant la presse nationale et internationale.

0.2. Discours intégral du président de la république, Alassane Ouattara.

Propos Liminaire

Chers frères et sœurs, comme vous le savez, depuis le 25 Septembre, nous avons entamé une visite d'Etat dans la Région du N'ZI. Elle a commencé, le 25 Septembre par un Conseil des ministres où des décisions importantes ont été annoncées notamment la désignation des membres de la Commission électorale indépendante. Des questions touchant à la vie quotidienne des ivoiriens ont également été abordées.

Le jeudi 26 Septembre, je me suis rendu à Kouassi-kouassikro. Dans cette localité, j'ai procédé à la mise sous tension d'Alengbikouadiokro, avec le chef du village et les membres de ma délégation. Il y avait une bonne ambiance avec les populations de Kouassi-kouassikro. Les populations s'étaient fortement mobilisées. Il y a eu beaucoup d'enthousiasme. Le vendredi 27 Septembre, je me suis rendu à Bocanda où j'ai procédé à la mise sous tension du quartier de Blaidy et l'inauguration du commissariat. Là également, il y a eu une grande mobilisation. J'étais très heureux de voir les populations sortir massivement pour me souhaiter la bienvenue. Aujourd'hui (Ndlr : samedi 28 Septembre) c'était l'étape de Dimbokro où vous avez été témoins. Nous étions d'abord au carré des martyrs. Ensuite nous avons eu par ailleurs une rencontre avec les populations,

au stade Koné Samba Ambroise. Elles ont été vraiment extraordinaires avec une très forte mobilisation, les populations venues de Bocanda, de Kouassikouassikro et des différentes sous-préfectures. Il y avait beaucoup d'enthousiasme et j'étais très heureux de voir tant de monde dans ma ville natale. Et je m'en réjouis. Je considère qu'en définitive, nous avons eu une excellente rencontre. Les choses se sont bien passées, aussi bien à Dimbokro, à Kouassikouassikro qu'à Bocanda. Et là nous retournons vraiment très heureux. Evidemment, il y a eu du retard dans la mise en œuvre de certains projets dû au fait que c'est l'une des dernières régions qui accueillent la visite d'Etat. J'ai déjà visité 28 régions et cette région constitue la 29^{ème}. Par conséquent; le dynamisme qui accompagne les visites d'Etat n'a pas été enclenché suffisamment tôt. Mais mes parents de Dimbokro ont compris que le meilleur est toujours pour la fin et que par responsabilité je voulais faire les autres régions avant de venir chez moi. Et là nous allons accélérer les chantiers. Nous avons au programme national de développement 2011-2015 et 2016-2020, un montant de 100 milliards environ d'investissement programmés. Nous avons fait déjà le quart et dans les douze mois à venir, je suis confiant que nous ferons le reste, notamment, la route Dimbokro-Bocanda. Et ce sont de gros investissements qui vont faire évoluer ce chiffre très rapidement ainsi que le programme d'électrification qui est très avancé et la mise à disposition d'eau potable pour les populations de N'ZI. Je signale que la Première Dame a eu sa traditionnelle cérémonie du fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire. Elle en a profité pour faire de grandes annonces et des dons de 510 millions de F Cfa. Le Fafci est passé en outre, de 500 millions de F Cfa à un milliard. Je crois que c'est une évolution considérable et les femmes étaient particulièrement heureuses et enthousiastes. Je sais que le taux de remboursement est très bon dans cette région comme dans les autres. De 12 milliards de capital, nous sommes à 25 milliards de crédit qui sont remboursés entre 95% et 98%. Ceci pour dire que le Fafci est en bonne position et que nous continuerons d'aider les femmes. C'est plus d'un million de personnes que nous avons pu sortir de la précarité.

Vous venez de passer 4 jours dans votre région natale. Au terme de cette visite d'Etat, quel est le message fort que vous laissez à vos parents ?

Le message est clair. Il s'agit d'un message de paix, de cohésion, de développement et surtout de restaurer la confiance. Nous sommes venus leur dire que beaucoup a été fait au cours de ces huit dernières années et nous continuerons à faire encore plus, de manière à accélérer le développement pour les régions et les populations qui considèrent que le développement n'est pas encore arrivé chez elles. Nous sommes confiants que tout cela va se dérouler dans de bonnes conditions, avec le renforcement des investissements au niveau de la sécurité et surtout des renseignements et appareils technologiques. Je suis

rassuré que les ivoiriens continueront de connaître la paix, la sérénité et la tranquillité.

Le Président du Pdcj-Rda dans "Jeune Afrique", cette semaine, parlant du bilan du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, disait que ses performances ne sont pas terribles, qu'il a conduit le pays vers une économie en berne, la croissance ralentit, et que le chômage explose, ...quelle est votre réaction par rapport à cette sortie ?

Je ne ferai pas de commentaire sur les propos de mon aîné. Je suis quand même à Dimbokro, où Il m'a accompagné l'année dernière au cimetière, lorsque j'avais perdu mon frère aîné. Et je le remercie pour cela. Je le considère comme un ami. Il a été à l'école primaire, à Bocanda, avec ce dernier qui fut vice-président de l'Assemblée nationale avec lui. Je vous renvoie tout simplement aux documents que publient les Institutions américaines, européennes, et toutes les institutions qui jugent l'Etat de Côte d'Ivoire.

Monsieur le Président, lorsque vous avez exprimé votre intention de faire modifier la Constitution, des thématiques du genre "Ouattara veut tripatouiller la Constitution pour écarter des candidats" ont été développées. Trois mois après cette annonce, quelles sont les dispositions qui seront touchées par la réforme de cette Constitution qui avait été votée à 95% ?

Tout le monde sait qu'Alassane Ouattara n'est pas un tripatouilleur, aussi bien en ce qui concerne la Constitution que les autres choses. Nous avons mis en place un groupe pour voir comment nous pourrions passer à la troisième République. C'est ce qui a été fait en 2016. Et je me réjouis que cette Constitution ait été votée à plus de 95%. Je suis heureux pour cette Constitution et j'espère qu'elle va régir notre pays pendant des générations et des générations.

Nous avons des institutions. Il y a plusieurs façons de modifier une Constitution. On peut, avec une majorité simple, aller au référendum, ou avec une majorité de 2/3 du Congrès. C'est-à-dire qu'on peut, avec l'Assemblée nationale et le Sénat, ensemble, modifier la Constitution. Nous n'avons pas encore eu ce débat au niveau du gouvernement. Il est évident qu'il doit avoir lieu pour que nous voyions ensemble ce qui est important ou même urgent de modifier.

J'ai toujours dit que cette modification tiendra compte de l'évolution de notre pays. Nous avons un pays dont 75% de la population ont moins de 30 ans. Nous ne pouvons pas rester indifférents à cela. Nous avons dans toutes les grandes nations des Chefs d'Etats qui ont entre 40 et 45 ans, y compris même en Afrique. Notamment le résident éthiopien ! C'est donc un débat qui permettra d'arriver à des modifications. Les gens ne doivent pas se focaliser sur le plancher ou le plafond d'âge. Ce sont des propositions que nous avons retenues tous ensemble à Marcoussis. Si cela doit aujourd'hui être examiné, cela passera par la voie normale. Mais, pour l'instant, ce n'est pas la chose la plus importante de mon

point de vue. Nous avons mis en place toute une série de structures judiciaires. Et nous devons les rendre compatibles. Ceci me paraît essentiel. Et le comité qui m'a fait les propositions de rédaction de la Constitution de 2015, m'a également fait des propositions écrites sur cette disposition. Donc, il ne faut pas en faire tout un plat. Vous connaissez ma position par rapport à l'avenir. Je suis pour le transfert du pouvoir à une nouvelle génération. Je dis toujours que nous autres, qui avons bénéficié de bourses dans le pays, qui avons eu notre premier emploi dès notre sortie de l'université, qui avons ensuite eu de hauts postes pendant 30 ou 45 ans, il est normal que nous puissions, au moins, par gratitude à l'endroit de la population, faire en sorte qu'une nouvelle génération prenne le relais. Mais, ceci étant, c'est un débat qui nous permettra d'arriver à cette décision. Mais, n'allez pas interpréter que je ne serai pas candidat.

Quelles sont vos engagements relativement au transport ferroviaire dans le N'ZI ?

Le transport ferroviaire entre dans le cadre de la réhabilitation du réseau jusqu'à Ouagadougou. Vient ensuite l'extension du réseau pour aller donc à Tambao et même au Niger. Les discussions avaient été très fructueuses, il y a quelque temps, avec le groupe Bolloré qui en a la responsabilité. Mais il y a eu des incompréhensions dans la mise en œuvre de cette réhabilitation. Les informations en notre possession indiquent que l'opérateur considère que le tonnage prévu et en provenance du Burkina n'est pas suffisant. Cela doit être réglé avant de commencer la réhabilitation. Le Premier ministre de Côte d'Ivoire et celui du Burkina en ont longuement parlé à l'occasion du traité d'amitié fin Juillet à Ouagadougou. Pour nous, c'est une priorité. Nous espérons régler tout cela dans les mois à venir. Quand j'étais à Dimbokro, évidemment, c'était une ville vraiment importante où l'on attendait le train tout le temps ; que ce soit les passagers, les marchandises. Moi-même, j'ai eu à l'emprunter à plusieurs occasions. Ceci étant, nous devons tout faire ; et le Premier ministre sait ma préoccupation et les priorités que j'attache à faire en sorte que nous puissions régler ce problème avec le groupe Bolloré et nos frères du Burkina.

M. le Président, pendant que vous visitez la région du N'ZI, il y a eu une attaque de la gendarmerie à Guiglo, dans la nuit du mardi 24 au mercredi 25 Septembre. Vendredi dernier, des armes et des munitions ont été découvertes à N'Guessankro dans la sous-préfecture de Bottro, dans la région de Gbêkê. Cette découverte a conduit à l'interpellation, samedi aux alentours de 21 h, du président du Conseil régional, Mangoua Jacques. Sont-ce, selon vous, des indicateurs incitant à appeler, à chaque fois, à des élections apaisées en 2020 ?

Je n'ai aucun doute que les élections se passeront de manière apaisées. Il y a des attaques dans tous les pays à certains moments. Je peux vous dire que pour Guiglo, nous avons déjà repéré un certain nombre de personnes qui seront remises à la justice. D'ailleurs, il y a eu des échanges de coup de feu dans la

matinée. Je n'en connais pas le bilan. Mais, je veux vous dire que, grâce aux investissements que nous avons fait au niveau des traces technologiques, si quelqu'un s'attaque à un commissariat ou à une caserne de gendarmerie c'est un acte terroriste. Donc, nous traiterons cela conformément aux lois internationales. Et nous sommes confiants que nous allons neutraliser tous ces terroristes qui veulent troubler la tranquillité des ivoiriens. Pour le Président du Conseil Régional de gbêkê, j'ai appris que des armes avaient été retrouvées chez lui, mais c'est une affaire qui est entre les mains de la justice. Je ne souhaite pas faire de commentaire là-dessus.

Monsieur le Président, au stade Koné Samba Ambroise, vous avez dit que vous n'avez pas encore pris votre décision concernant l'élection présidentielle de 2020. N'est-ce pas une manière pour vous de mettre la pression sur les instances de votre parti ? Si vous n'êtes pas candidat en 2020, allez-vous vous retirer de la politique ?

Me retirer de la politique ? Il y a des gens qui ont dix ans de plus que moi. Ces décisions, on ne les prend pas seul. Tout dépend de mon parti. Il y a un certain nombre de critères. Nous avons la responsabilité de laisser un pays en paix et dans la stabilité et toujours sur la voie du développement. En ce qui me concerne, je dois me demander si mon objectif de stabilité, de sécurité pour mon pays a été atteint et cela peut se poursuivre avec l'équipe que je dirige. Me décider, ce sera la décision de mon parti, cela ne sera pas le choix d'Alassane Ouattara. Ça sera un choix démocratique. Nous aurons, avec les responsables de mon parti, un vrai débat. Il faut voir quelle est la meilleure manière de poursuivre l'œuvre que nous avons entamée. Les statistiques sont là. J'ai demandé aux ministres de les rendre publiques. Que ce soit l'eau potable, l'électricité, les dispensaires, les tables-bancs, les universités, nous avons fait plus que les 50 premières années des indépendances. Ce sont là des statistiques. Je pense qu'il est bon de le dire. Il sera bon que le premier ministre et le ministre de la communication et des médias alimentent, la presse concernant ces chiffres. Ce que nous disons est basé sur des chiffres. En 2011, combien y avait-il d'adduction d'eau, combien de villages étaient électrifiés, combien de tables-bancs avions-nous, etc. Il faut comparer cela à la période de 1960 à 2010. Je signale que le plus gros investissement de cette période a été fait de 1960 à 1970. Nous avons une équipe qui fait du très bon travail. Mais à un certain moment, il faut pouvoir et savoir transférer le pouvoir à la jeune génération. Je le pense sincèrement. Il est temps que je parte me reposer mais si mon parti me demande de rester, mais j'apprécierai.

Vous parlez de transmettre le pouvoir à une nouvelle génération. C'est qui cette nouvelle génération ?

Vous êtes sud-africaine ? Quel âge a le président Cyril Ramaphosa ?

A peu près 60 ans.

Moi, j'ai 78 ans bientôt donc la nouvelle génération, ce n'est pas moi.

Quelle est votre politique en matière de création d'emploi jeune dans la région afin de mettre fin à l'orpaillage clandestin ?

Le ministre des mines me faisait le point sur tout le travail qu'il a fait depuis plusieurs années. La coloration de l'eau, tous ces problèmes sont dus à l'orpaillage clandestin. Malheureusement, il y a beaucoup de complicités dans cette affaire. Je ne voudrais pas dévoiler un groupe où mettre à l'index un autre. Je lance un appel à tous nos citoyens aussi bien du public que du privé pour aider le gouvernement parce que, nous faisons notre part. Mais nous avons besoin du concours de tous nos concitoyens et de tous les secteurs pour que nous puissions aller de l'avant. Le ministre de l'hydraulique, à l'occasion du conseil des ministres, nous a dit qu'il avait toute une série de projets afin que non seulement l'eau soit décolorée mais qu'elle soit potable. Nous avons prévu une réunion, dans les jours qui viennent, du conseil national de sécurité parce qu'on considère que l'orpaillage est un problème sécuritaire aussi.

Le ministre des mines et les ministres concernés nous ferons le bilan de ce qui a été fait ces deux ou trois dernières années en plus de ce que nous envisageons de faire et les mesures qui sont nécessaires. Nous voulons nous inspirer des pays comme le Mali, qui apparemment a beaucoup fait dans ce domaine pour essayer de contrer l'orpaillage clandestin. J'ai donné des instructions fermes afin que les personnes qui sont appréhendées et en situation irrégulière au plan de l'identité et de la nationalité soit expulsées, même si ce sont des personnes des pays voisins, parce que je considère que ceci n'est pas acceptable. On ne peut pas créer des problèmes environnementaux et des problèmes de sécurité après être entré frauduleusement en Côte d'Ivoire. Ces personnes sont issues non seulement des pays africains, mais également des pays extérieurs à l'Afrique que je ne nommerai pas.

J'ai donné des instructions très fermes, le conseil national de sécurité va rendre tout cela public. Egalement à Ouagadougou, à l'occasion du sommet que nous avons tenu sur la sécurité régionale, nous avons pris des mesures très importantes pour l'identification et le suivi des personnes à la biométrie ainsi que pour toute personne qui serait en situation irrégulière pour des raisons sécuritaires en ce qui concerne chacun des pays de la sous-région. Nous sommes tout à fait à l'aise pour parler de ces problèmes.

Vous savez, les problèmes tout le monde peut en parler, mais le plus important c'est de les résoudre, c'est ce que nous sommes en train de faire.

MOT DE FIN

Mesdames et Messieurs, j'aimerais vous remercier d'être venus avec nous pour les quatre jours de cette belle visite d'état. Je remercie le vice-président, le premier ministre, les présidents d'institution. Comme vous le savez, le vice-président était à New-York, aux assemblées générales des Nations Unies. C'est

hier seulement qu'il est rentré. Je suis content qu'il ait fait le déplacement aujourd'hui pour être avec nous. Je voudrais remercier tous les membres du gouvernement, toute la presse et tous ceux qui ont été avec nous tous les jours. Vous avez noté que l'état de la route n'est pas reluisant. Ce sont des choses auxquelles nous allons nous attaquer. Nous sommes confiants. J'ai dit que j'allais relier toutes les capitales régionales d'abord par le bitume, ensuite ce sera les capitales départementales. J'invite les uns et les autres à ne pas se faire de soucis. Tout ce que nous n'avons pas pu faire, ces temps-ci, nous entreprenons de le faire et nous continuerons dans la période 2021-2025 pour que ce programme soit bouclé. Comme d'ailleurs pour l'eau potable, l'électricité, nous serons à 100% d'approvisionnement de nos concitoyens en 2025. Je suis très fier de mon bilan. Par conséquent, nous attendons impatiemment la campagne électorale pour pouvoir le dérouler.

1- Les indices grammaticaux dans la mise en sens du discours du président Ouattara.

En analyse du discours, nous tenons à le mentionner avant tout, l'on ne s'intéresse pas aux sujets considérés indépendamment des situations de communication. Le discours produit ici par le président, s'inscrit dans un contexte de visite d'Etat dans la région du N'ZI. Les attentes, certainement très nombreuses, s'inscrivent ainsi dans un contexte de développement et d'épanouissement, voire du bien-être des populations de ladite région, en termes d'infrastructures etc.

1.1-La force argumentative par le verbe

L'usage du verbe dans le discours est d'une importance capitale chez le président de la république. En effet, de telles rencontres suscitent beaucoup d'émotions. En la matière donc, il faut trouver les mots appropriés pour convaincre, pour amener l'auditoire ou la population à une parfaite adhésion à son opinion, et à sa perception du processus du programme de développement mis en place pour la région.

« *La pragmatique en plaçant au centre de sa perspective les stratégies des participants de l'interaction verbale a naturellement réactivé l'intérêt pour l'argumentation, qui entendent agir sur autrui en demeurant à l'intérieur du discours* » (Maingueneau, 2005 : 53). L'argumentation du président de la république se veut un art de persuasion, une technique destinée à faire admettre certaines conclusions à un public déterminé dans un contexte déterminé. Pour Oswald Ducrot et Jean Claude Anscombe, cité par Maingueneau (2005 :53), « *argumenter, c'est présenter un énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres) E2* », à un interlocuteur. Le verbe « présenter » a ici une grande importance : l'énonciateur qui argumente ne dit pas E1 pour que le

destinataire pense E2, mais il présente E1 comme devant normalement amener son interlocuteur à conclure E2 ; il définit donc un certain cadre à l'intérieur duquel l'énoncé E1 conduit à conclure E2 et l'impose au co-énonciateur. Même si une telle définition est cependant insuffisante pour mettre en évidence ce qu'a de particulier l'argumentation langagière, celle qui s'exerce dans l'usage ordinaire de la langue, dans le discours du président, il y a des contraintes spécifiquement linguistiques pour régler la possibilité de présenter un énoncé comme un argument en faveur d'un autre. Nous pouvons considérer ces énoncés suivants : *“ j'ai donné des instructions très fermes ”*, *“ je suis fier de mon bilan ”*. D'un point de vue strictement informatif, il est tout à fait possible que le président ait donné beaucoup plus d'instructions qu'il qualifie à loisir de « très fermes ». Pourtant, (malgré la fermeté dans l'argumentation) et c'est là l'élément crucial, d'un point de vue argumentatif, il apparaît une divergence inattendue entre les deux énoncés : le premier est orienté vers une injonction à faire quelque chose qui n'est pas encore accomplie pour en tirer les conclusions effectives potentielles d'un acte accompli. Tandis que le deuxième énoncé, lui, présente une autosatisfaction du tenant du discours non encore accomplis de son bilan. Lequel bilan tient normalement compte des éléments non encore accomplis à travers les instructions fermes en la matière. Le co-énonciateur, représenté ici par la population du N'ZI, est comme pris à témoin d'une situation d'attente redoutée en termes de développement car, la fierté du président ne semble pas nécessairement partagée par son auditoire, qui attend de voir des réalisations concrètes ou palpables sur le reste de sa vie quotidienne. Il aurait fallu attendre les résolutions des instructions fermes données à des fins de réalisation palpables pour tirer les conclusions, en faveur d'une autosatisfaction présumée dans le discours. Les joies ne se situent pas au même niveau. Considérons cet autre énoncé : *« mais mes parents de Dimbokro ont compris que le meilleur est toujours pour la fin et que par responsabilité je voulais faire les autres régions avant de venir chez moi (...) et là, nous allons accélérer les choses »*.

En effet, le président de la république est natif de la région du N'ZI depuis 1942, qu'il visite ce jour, huit ans après son accession à la magistrature suprême. Dans ce contexte, l'adage qui dit que *“la charité bien ordonnée commence par soi-même”* est évincé par le président. Bien plus, nulle part, dans le registre des substantifs, le peuple du N'ZI n'a exprimé une quelconque satisfaction relative à l'arrivée tardive du président de la république, du digne fils de la région qu'il lui a exprimé son soutien à hauteur de 83 pour cent des suffrages lors de l'élection présidentielle de 2015. C'est le tenant du discours qui, visiblement ému par l'accueil enthousiaste et hautement humain tient ces propos. Sinon, en réalité, la région du N'ZI a été déclarée zone sinistrée depuis 1973 avec le déplacement de la boucle du cacao vers le sud-ouest du pays. En la matière, les attentes sont nombreuses et une visite d'Etat minutieusement préparée arrangerait plus les

populations de cette région frappée d'une pauvreté sans bornes sur divers plans : infrastructures routières quasi inexistantes, les problèmes d'eau potable, d'électricité, d'infrastructures sanitaires. A ce tableau déjà sombre s'ajoute le manque d'activités lucratives dû à la fermeture de la seule unité industrielle de coton (UTEXI) depuis la crise de 2002. Pour tout dire, la pauvreté n'a d'autre nom dans la région ! La réalité non exprimée par courtoisie à l'endroit du premier des ivoiriens, est que la population du N'ZI ne partage pas dans sa grande majorité la fierté tant évoquée par le président. Mais personne n'ose contredire le chef de l'Etat à cause d'une hospitalité légendaire et d'un respect scrupuleux qui caractérisent ce peuple Baoulé du centre Est de la Côte d'Ivoire. Et pourtant, ce qui contraste les propos du président, c'est qu'il reconnaît dans son discours que « *le dynamisme concernant les visites d'Etat n'a pas été enclenché plus tôt* ». Que peut alors attendre de mieux ce peuple meurtri qui a tant souffert ? Tout porte à croire que la visite a surpris le chef de l'Etat ! Curieusement, lui qui se réclame fils de la région ! C'est en réalité un peuple indigné qui s'est vu mobilisé pour accueillir le président. Nous pouvons dire avec Greimas, cité par Sarfati (2014 :12) que le discours est comme « un tout de signification » qu'il convient d'analyser sémantiquement. Si le président et son peuple (celui du N'ZI) développent un projet en apparence analogue, il importe autant de souligner leur point commun que de marquer leur différence.

L'effort de recherche porte sur le repérage et l'examen des règles logico-sémantiques qui échappent au cadre formel de la phrase. Qu'en est-il ainsi de l'image du président dans son discours ? Tel est le point que nous allons développer à présent.

1.2-L'image de soi dans le discours.

L'image de soi (l'Ethos) est inscrite dans la rhétorique à l'âge classique. Elle établit une distinction nette entre l'image attachée à la vie réelle de l'orateur et celle perçue à travers son discours. A propos, LE GUERN (1977 :284) écrit : « *Qu'un homme paraisse tel ou tel par le discours, cela s'appelle mœurs oratoires (...). On ne peut se montrer tel, sans l'être ; et l'on peut ne point paraître tel, quoiqu'on le soit parce que cela dépend de la manière dont on parle.* » Les mœurs oratoires qui sont perçues dans le discours sont susceptibles de persuader si l'orateur jouit d'une bonne probité reconnue par son auditoire. L'accent est mis sur les savoirs dont l'auditoire dispose sur l'orateur avant la production de son discours, car son être module sa parole. Dans son adresse face à la population du N'ZI, le chef de l'Etat se pose comme une identité qui s'affirme intrinsèquement quant à la situation de développement, de cohésion, du vivre ensemble qu'il présente. A cela se mêle l'énonciateur lui-même par l'appel constant du pronom « je » et ses substituts : « *je suis très heureux de voir les populations sortir massivement pour me souhaiter la bienvenue* » ; « *je m'en réjouis* », « *ma ville natale* », « *mes parents de Dimbokro* », « *je*

suis très fier de mon bilan », « je suis rassuré, je n'ai aucun doute, j'espère... je le pense sincèrement » etc. Les relevés ici sont à titre indicatif. Il s'agit pour le président d'une mise en action du langage assumé par lui-même. Ainsi envisagé dans sa dimension interactive, le discours du président se caractérise-t-il par une énonciation supposant un locuteur et un interlocuteur, avec une volonté manifeste du premier d'influencer le second pour favoriser son adhésion aux propos.

-Au niveau des énoncés constatifs

Ces énoncés foisonnent le discours du président. Par ailleurs, nous pouvons en relever à titre indicatif certains qui donnent une bonne image au locuteur dans la réalisation des faits au profit des populations visitées, qu'il illustre à dessein devant celles-ci en liesse. *« J'ai procédé à la mise sous tension du quartier de Blaidy extension » ; « j'ai inauguré le commissariat de Bocanda, je n'ai aucun doute que les élections se passeront de manière apaisée »* etc. Comment le locuteur veut-il apparaître dans son discours ? A travers le registre des mots employés, le locuteur n'apparaît que sous la bonne posture énonciative possible, une image débarrassée de tout ce qui pourrait constituer un obstacle à atteindre l'objectif qu'il s'est assigné. Encore mieux, le tenant du discours use adroitement de ses réalisations dans la région pour négocier son image de marque dans le sens le plus favorable. Il rassure avec un optimisme béat de la bonne tenue de l'élection présidentielle à venir en octobre 2020.

-Au niveau des énoncés performatifs

C'est à Austin J.L (1970) que nous devons la notion de performatif. La définition qu'il donne et citée par Orecchioni (2001) est : *« un énoncé performatif est un énoncé qui, sous réserve de certaines conditions de réussite, accomplit l'acte qu'il dénomme, c'est-à-dire fait ce qu'il dit faire du seul fait qu'il le dise »*. Cette définition étant posée, Austin lui-même s'aperçoit bien vite qu'elle soulève des problèmes et qu'elle ne permet pas de circonscrire clairement la classe des énoncés performatifs. En outre fait-il ressortir un degré de classification des performatifs. Il distingue alors les énoncés performatifs purs, les quasi-performatifs, les intermédiaires, les performatifs implicites... Les premiers, à savoir les performatifs purs, feront l'objet d'analyse dans le présent article grâce à leur densité dans notre corpus. Ils ont pour caractéristique (ou du moins se présente comme) des énoncés centrés autour d'un verbe à la première personne de l'indicatif présent. Aussi faut-il le mentionner, un énoncé performatif à la première personne de l'indicatif présent cesse de l'être à un autre temps et à une autre personne. Après ce bref balayage terminologique, nous venons à la question qui sous-tend notre démarche : quels sont les énoncés performatifs du discours du président face à la population du N'ZI ? Quelle analyse pouvons-

nous en faire ? Le langage définit une " vaste institution " qui garantit la validité et le sens de chacun des actes dans l'exercice du discours. Dans son discours de clôture, le chef de l'Etat utilise plusieurs énoncés performatifs qui l'engagent dans sa parole. Au nombre de ceux-ci, on peut relever à titre indicatif : « *Cette fois-là, je promets, (...) cette constitution-là, elle est la bonne qui garantisse la paix, la stabilité, le bonheur, l'avenir des enfants. (...) Ce jour est un grand jour, un jour exceptionnel ! Je veux le meilleur pour mon pays, je compte sur vous, je vous exhorte à porter la bonne nouvelle dans tout le pays, je me réjouis de mon bilan, pour vous remercier chacune et chacun d'entre vous pour avoir contribué à changer la Côte d'Ivoire et la vie de nos compatriotes... Je suis un homme de parole et je suis devant vous pour tenir cet engagement...* »

Par le langage, les hommes agissent les uns sur les autres, s'influencent mutuellement. Le langage est un moyen d'action. Le discours est un acte que l'on pose, car parler, c'est agir. Tel est le point de vue défendu par Austin. Dans l'extrait ci-dessus du discours du président de la république, on constate un engagement indéniable de celui-ci. Il s'engage instantanément à faire ou à accomplir l'activité qui est exprimée par la suite syntaxique, de « je vous promets », à savoir une paix, une stabilité, un bonheur par l'approbation de son programme de développement. En l'occurrence ici, il s'agit de l'engagement du locuteur à poser une empreinte personnelle à la mise en œuvre de ce programme. Par ailleurs, il faut le noter, la question de la bonne ou mauvaise foi du sujet parlant n'a aucune incidence sur le caractère performatif des énoncés : il peut abuser de son interlocuteur et en disposer autrement (ne pas faire ce qu'il a promis). Aucune condition particulière n'a donc besoin d'être réunie pour que le « dire » corresponde au « dit », dès lors que les verbes se conjuguent à la première personne de l'indicatif. Le président, en prononçant « je vous promets » il accomplit l'acte de promettre lui-même, si le « je » peut ne pas tenir effectivement sa promesse. Des lors, nous pouvons dire avec (Georges Elia Sarfati, 2002 : 32) que « *la qualité performative n'est (...) pas une propriété lexicale intrinsèque, mais une propriété potentielle dépendante des conditions de discours* ».

1.3-La question de la posture énonciative

- Au niveau des modes et des temps verbaux : le présent de l'indicatif.

Le nom de « performatif » (M. Arrivé : 1986 :493) a été donné à une classe de verbes par le linguiste Emile Benveniste, qui reprend et adopte des travaux de philosophie du langage anglo-saxonne (d'où le nom même de performatif, de l'anglais *to perform*, « accomplir ». Ces verbes ont la particularité d'accomplir, par le fait de leur énonciation à la première personne du singulier du présent, l'acte qu'ils énoncent. Dire par exemple, *je te baptise* constitue l'acte même de « baptiser », du moins si l'énonciateur est dans la position sociale d'énoncer un tel acte : *je déclare la séance ouverte* n'ouvre effectivement une séance que si

l'énonciateur est celui qui la préside. Pour Benveniste, il n'y a performatif que lorsqu'il y a, dans la forme même du verbe, la désignation de l'acte : je t'ordonne de fermer la porte est donc un performatif mais "fermez la porte !" n'en est pas un. Dans son discours, le président de la république, homme politique adulé de ses pairs, de ses proches et bien d'autres personnes, est une personnalité qui se veut charismatique. Il exerce à ce titre sur son auditoire une certaine influence. En un mot, il exerce sur son auditoire (les populations du N'ZI ici) ce pouvoir de rendre ses paroles potentiellement performatives. Tout énoncé performatif n'a de valeur que dans l'actualité de la parole et du temps présent. Est dit « énoncé performatif », l'énoncé dont l'énonciation constitue simultanément l'action qu'il exprime. Ce sont principalement des verbes contenus dans ces énoncés qui amènent cette performativité. Dans le discours du président, hormis le temps présent de l'indicatif qui occupe cette place de choix, nous avons pu relever ceci : « *le moment est donc venu de tenir cette promesse d'une nouvelle expérience...* » S'adressant ainsi aux populations et devant la presse nationale et internationale, cette séquence du discours signifie : « *le moment est venu, je vous promets, une nouvelle expérience. Je suis pour le transfert du pouvoir à une nouvelle génération. Je dis toujours que nous autres, qui avons bénéficié de bourses dans le pays, qui avons eu notre premier emploi dès notre sortie de l'université, qui avons ensuite eu de hauts postes pendant 30 ou 45 ans, il est normal que nous puissions, au moins, par gratitude à l'endroit de la population, faire en sorte qu'une nouvelle génération prenne le relais.* » On le constate, le sens du discours du président est déjà engagé dans la parole qu'il prononce. Qu'en est-il de son évaluation subjective et de sa portée idéologique ?

2- L'évaluation subjective et idéologique dans le discours.

2.1-Décryptage linguistique du discours

Le discours du président est parsemé de propos remplis d'émotion. La question de la subjectivité langagière y est foncièrement remarquable. D'emblée, nous pouvons lire dans le préambule ceci : « c'est avec beaucoup d'émotion, que je m'adresse à vous, très chères populations de la région du N'ZI et à travers vous, à toute la nation ».

-Les pronoms de la 1ère personne et leurs substituts

Dans son adresse aux représentants du peuple, le locuteur se pose comme une identité qui s'affirme intrinsèquement quant à la situation qu'il présente. A cela se mêle l'énonciateur lui-même par le pronom « je » (**58 occurrences dans le texte**). Cela montre que ce discours est éminemment subjectif. Au pronom « je » s'ajoutent ses substituts comme « mon, ma, me, mes », etc. Il s'agit d'une mise en action du langage assumé par le sujet parlant. Ainsi, envisagé dans sa dimension interactive, le discours se caractérise par une énonciation supposant

un locuteur et un interlocuteur, avec une volonté manifeste du premier d'influencer le second pour favoriser son adhésion aux propos.

2.2. La visée pragmatique du discours

John L. Austin (1962) dans le développement des théories actionnelles indique que quand nous parlons, c'est un acte que nous posons. Ce que nous devons bien comprendre à priori quand nous parlons de « théories actionnelles », c'est cette approche de langue envisagée dans un cadre d'échanges entre personnes qui a pour thèse principale le fait que parler, c'est poser des actes. Dans son usage, le mot pragmatique peut appartenir à deux bases grammaticales selon le contexte d'emploi. Il peut ainsi être employé comme adjectif et comme nom. En tant qu'adjectif, il se rapporte évidemment à un mot ; on dira par exemple de quelqu'un (du président, puisque c'est de lui qu'il s'agit ici) qu'il a une visée pragmatique des choses ; d'un tel autre qu'il a fait preuve d'une attitude pragmatique des choses. Dans ce sens, le mot pragmatique est en général compris comme signifiant sens "pratique ou réaliste", c'est-à-dire qui n'est pas adepte des théories improductives, mais qui est au contraire attaché au « concret », qui va à l'essentiel. Par ailleurs, dans son allocution face à la population de la région du N'ZI, le président se veut persuasif, convaincant d'où l'usage de tout un matériel linguistique à la fois subjectif que pragmatique. Par ce recours aux réalisations effectuées (création d'emplois, construction d'infrastructures routières, extension de l'électricité, construction de commissariat, dons de fond d'appui aux femmes etc.), l'énonciateur se veut pragmatique. Nous comprenons dès lors, avec Austin John, (1970) qui est le premier à formaliser la manière dont, par le langage, les hommes agissent les uns sur les autres, s'influencent mutuellement et donc comment de la sorte, parler devient un acte que l'on pose, que le discours du président a une visée pragmatique. Le discours convie les populations à abonder dans sa vision des choses pour la Côte d'Ivoire nouvelle qu'il prétend léguer aux générations futures, pour ce pays qu'il adule tant. Bien plus, dans ce discours politique, il est question d'une présence du locuteur, au fil de son développement, d'une thématique particulière, mais également d'un vocabulaire ou encore d'un mode d'organisation argumentatif singuliers.

2.3- Les termes subjectifs du discours

Tout discours comporte un thème (ce dont il est question). C'est sur la base de ce point de départ connu que la suite ou le développement du discours amène des informations nouvelles. Du point de vue sémantique du discours, il apparaît plusieurs circonstances qui appellent à leur tour une organisation linguistique en vue de favoriser l'adhésion de l'auditoire au thème. Cela se fait au plan linguistique par l'emploi de termes évaluatifs pour une communication "acceptée".

-Les adjectifs subjectifs affectifs

Dans le discours du président de la république, il aborde des questions importantes de stabilité dues à la situation pathétique, poignante de guerre qu'a connue la Côte d'Ivoire dans un passé récent. Alors, pour juguler ce fait et prévenir de telles situations encore plus poignantes ou pathétiques, il prône l'apaisement, l'amour du prochain, la cohésion sociale : « ... *A cause de nos incompréhensions, nous nous sommes éloignés (...) nous sommes allés loin et nous en avons payé le prix fort, en tensions sociales, en crise économique, en nombreuses pertes en vie humaines...* ». Les syntagmes adjectivaux contenus dans l'extrait énoncent une situation pathétique et le tenant du discours en a une pleine conscience. Ces syntagmes adjectivaux employés par le locuteur « énoncent en même temps que l'objet qu'ils déterminent une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet ». (Orecchioni, 1980 : 84).

-Les adjectifs subjectifs évaluatifs axiologiques

Ceux-ci portent sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent un jugement de valeur, positif ou négatif : (a) leur usage varie avec la nature particulière de sujet d'énonciation (dont il reflète le point de vue idéal) ; (b) ils manifestent de la part du locuteur une prise de position en faveur ou à l'encontre de l'objet dénoté » (idem 1980 : 90). S'inscrivant dans ce contexte, le locuteur estime que le projet de constitution dont il est l'instigateur est « bon », « bien », « utile » pour la Côte d'Ivoire. Ce projet incarne et garantit une stabilité pour les générations à venir. En conséquence, avec toute la subjectivité qui le caractérise en face des populations de cette région et ses cadres, il les invite à approuver par un assentiment massif en vue d'une élection apaisée à venir. Pour rappel, c'est dans cette région qu'il a nommé le président de la Commission électorale indépendante (CEI), structure chargée d'organiser les élections d'Octobre 2020. L'énonciateur ici n'émet aucune réserve sur le projet auquel il voue un attachement indéfectible. Dans le même prolongement, des verbes employés posent le locuteur comme « sources d'évaluation » et constituent des formes de modalités expressives (Elia Sarfati Georges 2005 : 25). Dans son discours face au peuple sur la question cruciale des élections à venir et, qui suscite tant de passions au niveau des partis politiques, le président de la république fait un usage abondant des verbes à modalités expressives tels que « vouloir » « souhaiter » « aimer » pour ne citer que ceux-ci. Ainsi, à plusieurs reprises, il a pu prononcer : « je voudrais vous remercier » « j'aime profondément mon pays » « je voudrais me réjouir ». Toutes ces séquences sont ponctuées d'une émotion de l'énonciateur. Du point de vue pragmatique, le locuteur tente d'expliquer, de convaincre l'auditoire, à l'aide de principes généraux qui fondent le thème du

discours afin d'aboutir aux conclusions qu'il s'est assignées. De tels exercices ne vont pas sans l'association d'une bonne image (Ethos) du locuteur.

3. La portée idéologique et les facteurs sociaux du discours

3.1. La portée sociale par les effets de l'énonciation

Le discours du président a une visée sociale et fait partie justement de ce que (Ducrot Oswald 1986 : 174) a appelé

pragmatique linguistique ». Il écrit à propos du discours : « il ne s'agit plus de ce que l'on fait en parlant, mais de ce que la parole d'après l'énoncé lui-même, est censé faire (...) on prétend obliger, par sa parole même, la personne à qui on s'adresse à adopter un comportement particulier, celui de réponse et, de même, on prétend l'inciter à agir d'une certaine façon.

Ducrot Oswald (1986 : 174)

La visée intentionnelle d'un tel discours serait d'amener le peuple du N'ZI en particulier et le peuple ivoirien en général par ses représentants à abonder dans le même sens que lui, d'adopter sa vision du développement qu'il considère comme la meilleure vision pour le futur de la Côte d'Ivoire. Le point important, à nos yeux, c'est que cette incitation à agir ou cette obligation à la limite qui ne dit pas son nom, sont données comme des effets de l'énonciation. Les énoncés du président de la république apportent avec eux-mêmes une qualification. Tout le discours du président, par ses nombreux rappels d'actes posés à chaque fois (au plan social, sécuritaire, politique etc.) se résume en un seul énoncé avec pour visée pragmatique la paix et la cohésion sociale. En effet, le tenant du discours engage le peuple de Côte d'Ivoire dans ses propos contre son gré. C'est une stratégie discursive fondée sur l'irréel. Que recherche-t-on dans une telle démarche qui, en réalité est en déphasage avec le peuple et qu'on cherche à la lui imposer ? Le tenant du discours n'a fait que chanter ses propres louanges à travers des actes posés. Dominique Maingueneau (2005 : 115) n'a-t-il pas raison de dire : « *toute médaille a son revers. Comme toujours dans les lois du discours, il ne faut pas trop en faire, l'humilité peut se dégrader en bassesse* ».

3.2. La portée idéologique d'un tel discours

Quelle est l'idéologie qui soutient une telle prise de parole devant le peuple du N'ZI et la presse nationale et internationale ? L'argumentation est l'une des modalités privilégiées de la fonction actionnelle de la parole. Auditoire, postures énonciatives et Ethos entretiennent un lien étroit et quasi « naturel », dans la mesure où ils participent de l'argumentation sous forme de moyens opérationnels. En effet, la satisfaction d'avoir parlé ne peut venir que du fait que ce que l'on a dit a abouti à l'objectif poursuivi en parlant, au résultat escompté. C'est la condition pour qu'il n'ait pas l'impression d'avoir parlé en vain. Telle est aussi la condition de la pertinence du discours. Il apparaît donc clairement qu'ici également, la prise en compte des attentes, et au-delà du système de valeurs de

L'auditoire est une donnée majeure dans le processus de la finalité assignée au discours. Cela suppose, par ailleurs, une assez bonne connaissance de celui à qui ou de ceux à qui on s'adresse, de ses centres d'intérêt, ses habitudes, ses us et coutumes, etc. En effet, si le succès du dire est tributaire de l'autre, (l'orateur) dont les attentes peuvent être multiples, l'orateur s'inscrit, de fait, dans un jeu de rôles variés qui sont autant de stratégies présumées de l'auditoire à convaincre. L'idéologie assortie d'une telle stratégie argumentative est assez nette. Le président de la république use adroitement de l'image de soi pour faire accepter les putatives réalisations durant ses huit ans au service de l'Etat et les multiples attentes du peuple de la région du N'ZI en particulier, et de la Côte d'Ivoire en général. Mieux, il ne laisse pas du temps à son auditoire d'apprécier et de faire une analyse approfondie. Tout se conjugue au futur, ceci va se faire dans le programme du gouvernement de 2020 à 2025. Comme pour dire que le développement de cette région, caractérisée comme sinistrée depuis 1973 n'est pas pour maintenant. Le peuple lui-même est pris de vitesse dans un « engrenage discursif » Le point de vue du peuple est en réalité battu en brèche. Comme pour dire, accepter, vous réfléchirez et vous verrez après. Ainsi, les résultats du discours ou les objectifs poursuivis sont atteints avant même l'expression du peuple. Un programme de gouvernement aussi bon soit-il peut garantir la stabilité d'une nation ? Quand on sait que chaque jour, ce sont des fractures profondes, des arrestations arbitraires, des injustices, la pauvreté etc., qui sont le lit de ce peuple. Bien plus, tout orateur qui se livre à un exercice d'échange communicatif au sujet d'une question donnée, n'ouvre de facto la voie à une possible contradiction, à une objection contre son propre point de vue, son analyse personnelle. Dans un tel cadre dialectique, seule la force des arguments finit par l'emporter. Ici, le président de la république, pour atteindre son but a convoqué jusqu'à sa personnalité l'entreprise de séduction : son statut social, l'opinion établie à son sujet (ici bonne). Dans de telles conditions, le point de vue du peuple ne semble plus tenir rigueur puisqu'on « l'oblige » à la limite d'approuver une situation qui ne lui plaît pas forcément mais on l'y contraint.

3.3-Regard critique

Si nous nous tenons aux propos du président de la république, la stabilité et le bonheur du pays dépendent de sa vision qu'il propose par le truchement de son programme de développement pour la république. Cependant, nous sommes en droit de nous demander en quoi la stabilité d'un pays dépend-t-elle véritablement ou est synonyme d'une bonne constitution, d'une paix durable, de bonheur et d'assurance sécuritaire ? A ces interrogations, nous pouvons répondre en deux volets : d'une part, un bon texte fondateur d'une nation peut effectivement contribuer à une stabilité telle que le stipule le tenant du discours face aux ivoiriens. Ici en effet, cette promesse tant revendiquée n'a de sens que

dans le cadre de l'échange entre interlocuteur où la présence de témoins est nécessaire ; l'énoncé n'acquiert de valeur performative que dans la mesure où il est l'objet d'une reconnaissance par autrui. D'autre part, un programme de développement ou un texte aussi bon soit-il ne garantit pas forcément la stabilité d'une nation. En effet, il ne peut y avoir de stabilité, de bonheur pour un peuple aussi soumis soit-il, si les richesses sont mal réparties, si la pauvreté sévit, quand on observe une mauvaise application des textes à savoir la mauvaise gouvernance, les injustices criantes, la violation des droits de l'homme, les emprisonnements arbitraires, les arrestations injustifiées etc. En un mot, pour garantir la stabilité d'une nation, il faut suffisamment éduquer son peuple par la formation, la pratique d'une vraie démocratie débarrassée de toutes subjectivités. Les attentats par recrudescence aujourd'hui sont le fruit des conséquences des mesures ci-dessus non respectées et souvent mal appliquées.

Conclusion

La portée sémantique du discours du président de la république dans la région du N'ZI a atteint ses objectifs en termes de recommandations projetées. S'inscrivant dans une perspective de développement alliant ses réalisations dans le reste du pays, le président a su dompter la population de sa région natale en faveur d'une cohésion, d'une paix, en vue d'un développement durable. Fin stratège, le président a usé adroitement de son image d'homme politique charismatique pour amener cette population meurtrie à abonder dans sa vision de politique de développement à travers une série de projets à réaliser pour la région, notamment dans le domaine des infrastructures routières et industrielles. Une telle démarche ne va pas sans l'image de soi. Dun point de vue énonciatif et pragmatique, l'hôte du jour a pu mobiliser une subjectivité langagière pour atteindre ses objectifs. L'analyse du discours a permis de réaliser comment l'image de soi peut être un moyen efficace au service de la fin poursuivie par le tenant du discours. Sur la bonne foi donc, cette région natale du président de la république attend ainsi de voir la réalisation pratique de ces projets énoncés pour corroborer la pragmatique du discours prononcé, pour ce qui peut être considéré comme des promesses.

Bibliographie

- AMOSSY Ruth, 1999, *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Genève, Delachaux et Niestlé.
- AMOSSY Ruth, 2000, *L'argumentation dans le discours, discours politique, Littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan / HER, « fac linguistique ».
- AUSTIN John Langshaw, 1970, 1ère éd. en Anglais 1962, *Quand dire, c'est faire* Paris, Seuil. BENVENISTE Emile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

- CHARAUDEAU Patrick, MAINGUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du Discours*, Paris, Nathan.
- DUCROT Oswald, 1984, *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit.
- GEORGES Elia Sarfati, 2014, *Eléments d'analyse du discours*, 2ème édition, Paris, Armand Colin.
- LE GUERN Michel, 1977, « L'ethos dans la rhétorique française de l'âge classique » dans *Stratégies discursives*, Lyon, PUL.
- MAINGUENEAU Dominique, 2005, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Armand Colin.
- MARTINET André, 1996, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin / Masson. ORECCHIONI K. Catherine, 2001, *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan. ORECCHIONI K. Catherine, 1980, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.